

Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation  
et le Soutien aux Enfants des Squats

# **SORTIR DU BIDONVILLE : COMMENT TROUVER SA PLACE ?**

Actes du colloque du 14 octobre 2016 à Lyon

Colloque organisé par l'association C.L.A.S.S.E.S.

En partenariat avec l'Ecole Santé Social du Sud Est



## Sommaire

<b>1. Sortir du bidonville : résumé de l'intervention de Louis Bourgois sur des parcours d'insertion « réussie » .....</b>	<b>4</b>
4 types de stratégies d'insertion ressortant des entretiens .....	4
<b>2. Ados en bidonvilles et squats : l'école impossible ? Présentation par Elisabeth Gagneur du rapport du CDERE sur la scolarisation des jeunes de 12 à 18 ans.....</b>	<b>5</b>
<b>3. Comment répondre aux situations de danger et besoins de protection des jeunes ? Intervention de Guillaume Lardanchet.....</b>	<b>6</b>
Origines de l'association .....	6
Fonctionnement actuel et public accueilli .....	6
Interrogations .....	7
<b>4. Freins et facilitateurs de l'insertion vus par les personnes elles-mêmes : résumé de la table ronde .....</b>	<b>8</b>
Table ronde avec les personnes concernées : comment et pourquoi ?.....	8
Retour sur les principales thématiques abordées.....	9
a. Sur la scolarisation .....	9
b. Sur le parcours d'insertion .....	9
c. Sur l'accès à l'emploi .....	11
d. Les intervenants de la table ronde ont tenu à conclure en s'adressant directement au public ....	11
Retour critique sur la table ronde.....	12
<b>5. Pistes de réflexion et de travail évoquées lors du débat de fin de journée.....</b>	<b>13</b>
Formation des enseignants .....	13
Information aux droits et accès aux droits .....	13
Partenariat entre structures et formation des professionnels et bénévoles.....	14
<b>Remerciements.....</b>	<b>15</b>

## INTRODUCTION

### Enjeux et objectifs du colloque

Environ 1500 migrants européens précaires, principalement originaires de Roumanie, vivent en squats, bidonvilles ou chez des marchands de sommeil dans l'agglomération lyonnaise. La majorité de ces personnes sont en famille, avec de jeunes enfants.

Les acteurs publics et associatifs se heurtent à de nombreuses difficultés dans les réponses à apporter à ces situations d'extrême précarité, souvent aggravées par des expulsions récurrentes des lieux de vie (en 2014 en Rhône Alpes, une personne vivant en squat ou bidonville avait été expulsée en moyenne plus de deux fois de son lieu de vie<sup>1</sup>). Malgré de nombreuses initiatives<sup>2</sup>, des centaines de personnes demeurent sans solution, et éloignées des dispositifs d'hébergement, de logement, d'accès à l'emploi ou de scolarisation.

Ce colloque visait à réunir éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, élus, bénévoles, habitants ou anciens habitants de bidonvilles, pour ouvrir des pistes de travail sur l'accompagnement des familles vivant dans la précarité extrême et sur la prise en charge des jeunes non scolarisés, et pour rendre plus efficace le travail de partenariat entre professionnels et bénévoles. Quatre axes ont été privilégiés, et explorés de différentes manières :

- Mettre l'accent sur des **parcours réussis et sur les principaux facteurs ayant joué dans ces parcours**. Louis Bourgois a ainsi été sollicité pour présenter les résultats de l'étude menée par l'association Trajectoires auprès de 50 familles sorties de bidonvilles.
- Identifier les **freins particuliers à la scolarisation et à la formation des jeunes entre 12 et 18 ans**, à travers la présentation de l'enquête menée par le CDERE – Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Education sur l'accès à l'école et la formation des jeunes de 12 à 18 ans.
- Mettre en lumière les **risques et dangers pesant sur ces jeunes**, en matière notamment d'exploitation et de traite. Guillaume Lardanchet, directeur de l'association Hors la Rue spécialisée dans l'accompagnement des jeunes migrants en errance a été sollicité pour présenter les actions de cette association ainsi que les profils et problématiques des jeunes rencontrés.
- Comprendre **la façon dont les personnes concernées – habitants de squats et bidonvilles – perçoivent les dispositifs et les acteurs en présence**, et analysent les freins et facilitateurs à l'insertion. Le choix a ici été fait d'une table ronde exclusivement composée de personnes présentes en France depuis plusieurs années, et ayant connu des trajectoires ascendantes en matière d'insertion.

Plus de 120 personnes ont participé à cet événement, provenant d'univers très divers. Les échanges ont été riches, parfois passionnés, parfois marqués par certaines tensions. Ceci reflète selon nous la réalité de terrain, et les débats existant entre acteurs. Le présent document vise à refléter, de manière non exhaustive, la teneur des présentations et des échanges.

---

<sup>1</sup> « Le droit et les faits – rapport national d'observatoire 2014 du collectif Romeurope », 2015.

<sup>2</sup> Nous citerons notamment le programme I2E (Insertion par l'Ecole et l'Emploi), qui a débuté en janvier 2016 à l'initiative de la préfecture, et dont l'opérateur principal est Habitat et Humanisme. Il s'agit d'un dispositif dérogatoire pour une trentaine de familles réparties en 2 villages d'insertion, ainsi que 4 familles logées dans le parc diffus à Villeurbanne et une à Vaulx-en-Velin. Le programme, qui se base sur un contrat passé avec les familles, comprend un accompagnement administratif, des cours de français, un accès à la scolarisation pour les enfants, un accompagnement vers l'emploi pour les adultes.

## 1. Sortir du bidonville : résumé de l'intervention de Louis Bourgois sur des parcours d'insertion « réussie »

Doctorant au sein du laboratoire PACTE et membre de l'Observatoire Des Non-recours aux Droits, Louis Bourgois présente les principaux résultats de l'étude « du bidonville à la ville : vers la « vie normale ? » : parcours d'insertion de personnes ayant vécu en bidonvilles en France »<sup>3</sup>. Cette étude a été menée en 2015 par 4 chercheurs de l'association TRAJECTOIRES auprès de 50 ménages ayant vécu en bidonvilles<sup>4</sup>. L'objectif de cette recherche était de comprendre les stratégies et outils mis en place par les personnes pour ouvrir leurs droits, s'insérer professionnellement et accéder durablement à un logement digne. Plus précisément, la recherche vise à identifier les facteurs clefs de réussite de ces parcours, et notamment : les facteurs liés aux ressources des familles ; les facteurs liés aux dispositifs de droit commun ; les facteurs liés aux politiques sociales locales.

Les résultats obtenus se basent sur des entretiens menés de mars à juillet 2015 auprès de 50 personnes ayant vécu en bidonvilles ou en squats. L'ensemble des personnes connaissaient, au moment de l'entretien, une situation « stabilisée » en matière d'emploi, de logement, de situation administrative et de scolarisation des enfants (voir les critères retenus dans la partie « méthodologie »).

### 4 types de stratégies d'insertion ressortant des entretiens

Les entretiens menés font ressortir 4 types de stratégies d'insertion singulières et cumulatives.

- **La catégorie des “protégés”** concerne des individus et des familles qui ont noué une relation très forte avec un membre d'une association, d'un collectif, un représentant d'une collectivité locale ou un particulier. Parmi les “protégés”, on trouve souvent des personnes ayant un problème de santé au sein de leur foyer et/ou un niveau scolaire faible. Leur insertion dépend en grande partie de l'intervention du protecteur pour les faire accéder au droit commun et leur trouver un travail. Elle peut se faire assez rapidement mais demeure incertaine car dépendante du réseau de connaissances du protecteur.
- **La catégorie des “sélectionnés”** correspond aux individus ou aux familles qui ont été sélectionnés dans un projet dédié prenant souvent la forme d'une MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale). Ils ont souvent un niveau scolaire supérieur aux autres catégories (niveau lycée). Bien qu'ils aient bénéficié d'une prise en charge de longue durée, le processus d'insertion professionnelle ne s'est enclenché que dans les derniers mois de la prise en charge ce qui rend cette dernière souvent fragile.
- **La catégorie des “autonomes”** correspond aux personnes qui ont pu s'insérer grâce à leur connaissance des dispositifs de droit commun. Elles ont un niveau scolaire hétérogène mais ont en commun une bonne maîtrise du français. L'insertion s'est faite essentiellement via la recherche en direct d'un employeur. Ce type de stratégie apparaît dans l'étude comme la plus solide dans la durée.
- **Enfin, les “communautaires”** sont les personnes qui passent exclusivement par des proches issus des mêmes localités d'origine pour trouver un travail, un logement, avec une nécessité de réciprocité et de respect d'un certain nombre de valeurs internes au groupe d'appartenance. Cette

---

<sup>3</sup> Pour citer cette étude : BOURGOIS L., LE CLEVE A., MASSON DIEZ E., PEYROUX O., “Du bidonville à la ville : vers la “vie normale” ? Parcours d'insertion des personnes migrantes ayant vécu en bidonvilles en France”, 2015. Rapport disponible sur le lien suivant : [http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/04/du\\_bidonville\\_a\\_la\\_ville\\_-\\_25\\_fevrier\\_2016\\_-\\_ecran.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/04/du_bidonville_a_la_ville_-_25_fevrier_2016_-_ecran.pdf)

<sup>4</sup> Cette étude a bénéficié du soutien de la Fondation Abbé Pierre et de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL), qui ont été impliquées dans le comité de pilotage.

stratégie d'insertion est possible grâce à la présence relativement ancienne de personnes de ce groupe déjà insérées. Contrairement aux idées reçues, au sein de notre échantillon aucun individu ayant recours à cette stratégie ne se déclarait "Rom".

## Éléments d'analyse transversaux sur les parcours

Il ressort de l'étude certains éléments d'analyse qui pourront alimenter la réflexion des acteurs politiques, sociaux et associatifs. Ainsi à travers les parcours :

- Le capital initial des familles semble avoir un impact relativement faible sur les stratégies et la durée de l'insertion à l'inverse du capital acquis en France. L'école en France et la maîtrise de la langue française ont une réelle importance dans les parcours et les stratégies des personnes.
- L'accès au droit commun demeure souvent conditionné à une situation exceptionnelle. L'insertion se révèle alors comme la conséquence d'une situation d'extrême urgence.
- Le bidonville ressort à travers plusieurs entretiens comme un espace de vie et de sociabilité, ainsi que comme un lieu permettant dans certains cas de réaliser des économies financières, et de tisser un premier réseau de solidarité. Il est ainsi perçu a posteriori par ces familles comme une étape dans le processus d'insertion bien que les conditions de vie y soient considérées comme extrêmement difficiles.
- L'insertion via le logement ne suffit pas si elle n'est pas associée à une insertion professionnelle. Les démarches autour du logement sont rarement comprises par les personnes. Le DAHO et le DALO ne sont que peu mobilisés par les militants.
- Enfin, ressort de manière forte et transversale une certaine « incarnation » du parcours à travers une figure centrale, qu'il s'agisse d'un bénévole, d'un professionnel, d'un citoyen, avec qui une relation de confiance et de long terme s'est instaurée.

Enfin, et sans que ceci n'ait pu faire l'objet d'une analyse approfondie, l'étude met en avant certains « coûts de l'insertion » tels que ressentis par les personnes, qu'il s'agisse d'un coût familial (dû par exemple à l'impossibilité dans certains dispositifs d'accueillir sa famille dans son logement), d'un coût économique (par exemple dans le cas d'une formation rémunérée mais qui génère moins de revenus que les activités informelles), ou psychologique (par exemple dans le fait de devoir rendre des comptes à un ensemble d'interlocuteurs sur la gestion de son budget, la scolarisation de ses enfants, etc....).

## 2. Ados en bidonvilles et squats : l'école impossible ? Présentation par Elisabeth Gagneur du rapport du CDERE sur la scolarisation des jeunes de 12 à 18 ans

L'association C.L.A.S.S.E.S qui agit sur le territoire du Grand Lyon, fait partie du collectif national Romeurope et du CDERE, Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Ecole. Ce collectif a décidé en 2015 d'alerter les pouvoirs publics sur la non scolarisation des adolescents vivant en squat et bidonville. Une étude a été lancée par les militants dont ceux de C.L.A.S.S.E.S, et un rapport publié et communiqué aux autorités, dont Elisabeth Gagneur, de C.L.A.S.S.E.S, présente les principaux résultats<sup>5</sup>.

Cette enquête a concerné 34 terrains ou squats répartis sur le territoire français et 161 jeunes entre 12 et 18 ans. **Le résultat principal est que 53% des jeunes (12-18 ans) vivant en squat ou bidonville**

<sup>5</sup> « Ados en bidonvilles et squats : l'école impossible ? Etude sur la scolarisation des jeunes âgés de 12 à 18 ans », CDERE, septembre 2016. [http://www.romeurope.org/IMG/pdf/etude\\_cdere\\_ados\\_bidonville\\_ecole\\_impossible.pdf](http://www.romeurope.org/IMG/pdf/etude_cdere_ados_bidonville_ecole_impossible.pdf)

**ne sont pas scolarisés au moment de l'enquête** ; la proportion correspondante pour l'ensemble des jeunes vivant en France est de 7%.

Ce taux de non-scolarisation interpelle d'autant plus que l'enquête a été menée dans des lieux de vie où interviennent des associations qui accompagnent les familles. La proportion est sûrement encore plus forte sur les lieux non suivis par des associations.

La non-scolarisation augmente avec l'âge : chez les garçons elle est de 29% à 12-13 ans, de 50% à 14-15 ans et de 96% de 16 à 18 ans ; chez les filles de 50% à 12-13 ans, de 36% à 14-15 ans et de 95% de 16 à 18 ans.

Ces chiffres viennent confirmer nos inquiétudes pour des adolescents qui ne sont pris en charge dans aucune structure, qui sont laissés à l'abandon, le mot n'est pas trop fort. Ils font un apprentissage de la vie qui ne les rapproche pas des autres adolescents, et ils sont conscients de l'injustice qui leur est faite.

### **3. Comment répondre aux situations de danger et besoins de protection des jeunes ? Intervention de Guillaume Lardanchet**

Guillaume Lardanchet, directeur de l'association Hors la Rue, présente les réponses apportées par l'association aux problématiques spécifiques des mineurs étrangers en errance à Paris, dont de nombreux jeunes habitant les squats et bidonvilles et originaires d'Europe de l'Est.

#### **Origines de l'association**

Hors La Rue, association basée à Montreuil en région parisienne, accompagne depuis une quinzaine d'années les mineurs en danger. Elle est l'émanation d'une fondation soutenant une association roumaine créée dans les années 90 pour les enfants vivant dans la rue à Bucarest.

Au début des années 2000, apparaissent dans les rues de Paris des enfants roumains qui commettent des vols aux bornes de parcmètre. Ces enfants semblent vivre seuls, ne parlent pas aux adultes et ne demandent pas d'aide.

Grace au dispositif « Versini » créé par la Secrétaire d'Etat aux Solidarités, l'association Hors la Rue voit alors le jour, avec la vocation de repérer, accompagner et orienter ces mineurs en danger. Une maraude spécialisée avec des éducateurs roumanophones va à la rencontre des enfants, afin de faire le lien entre l'errance et les institutions. Après création d'un lien de confiance, un accueil en centre de jour est proposé, des demandes de scolarisation émergent. Tous ces enfants auront ensuite un parcours d'insertion exemplaire.

#### **Fonctionnement actuel et public accueilli**

En 2017, l'association fonctionne toujours avec une équipe mobile comprenant éducateurs, psychologue, et art thérapeute. Tous interviennent tour à tour sur le terrain et au sein de l'accueil de jour. Environ 250 nouveaux jeunes sont accueillis par an. Pour la moitié d'entre eux, un suivi se met en place.

Le centre de jour propose aux jeunes : douche, lessive, repas préparé et pris en commun, activités socioéducatives, cours de français, sur le mode de la libre adhésion. S'y croisent des jeunes d'origines, profils et problématiques différentes. C'est une richesse pour tous, une source de sociabilité,

d'échange. Il est important de ne pas cloisonner, ce sont d'abord des enfants, avant d'appartenir à telle ou telle communauté.

L'association travaille principalement avec des enfants seuls. L'approche est différente pour les enfants vivant avec leurs parents. Hors la Rue intervient à l'extérieur des bidonvilles, dans l'espace public. D'autres interviennent à l'intérieur des bidonvilles. Pour créer du lien avec les enfants et mieux les connaître, il est important de les rencontrer loin de leurs contraintes familiales.

Ces dernières années, le public parisien des enfants à la rue a évolué, Hors la Rue identifie quatre catégories différentes :

- **les mineurs étrangers isolés** qui demandent l'accueil en France. Ils sont à leur arrivée évalués par les services des Conseils Départementaux, qui contestent souvent leur minorité. Ils se trouvent alors dans une « zone grise » : considérés majeurs par la Protection de l'Enfance, ils ne sont pas pris en charge, considérés mineurs par le tribunal administratif et l'hébergement d'urgence, ils n'ont pas accès aux centres d'hébergement. Ils sont en grand danger. Hors la Rue les accueille, les accompagne dans leurs démarches juridiques, ils sont très assidus au centre de jour et aux cours de français.
- **les enfants roms en bidonville** avec leurs parents. Ils vivent dans une très grande précarité, et subissent l'errance causée par les expulsions à répétition de leurs lieux de vie. A chaque fois tout est à reconstruire, sur un lieu parfois très éloigné du précédent. Ces expulsions et cette précarité entraînent des difficultés d'accès à l'école, puis la déscolarisation. Pour les ados, c'est le risque de la petite délinquance, de la consommation de produits illicites. Ils se mettent en danger sans toujours s'en rendre compte.
- **les jeunes en situation de prostitution**, situation bien connue des pouvoirs publics, mais contre laquelle il est très difficile de lutter. Ces jeunes demandent un accompagnement et des aides bien spécifiques.
- **les mineurs roms victimes de traite**. Ces mineurs, contraints à commettre des délits, sont traités comme des délinquants, vont beaucoup en prison, alors qu'ils sont d'abord des victimes de traite. Leurs actes, très médiatisés, sont utilisés pour entretenir les préjugés à l'encontre des roms, alors qu'ils représentent un groupe très minoritaire.

Ces différents publics relèvent tous de la Protection de l'Enfance, et de l'enfance en danger. Nous tenons à l'appellation « mineurs étrangers en danger », afin de rester dans le cadre du droit commun.

## Interrogations

Nous naviguons comme beaucoup d'associations de terrain sur une ligne de crête entre alerte des pouvoirs publics, dénonciation, et coopération nécessaire dans la recherche de solutions.

Par exemple, la mendicité avec les enfants dérange, et préoccupe les élus. On parle de mise en danger de l'enfant, d'exploitation, alors que la maman garde souvent son enfant avec elle dans un souci de protection pour ne pas le laisser seul.

Sur Paris, aucune équipe de protection ne va dans la rue à la rencontre des enfants et des jeunes, il le faudrait pourtant, pour avoir une vraie connaissance des situations et dépasser les préjugés. On voit des enfants enlevés à tort à leurs parents.

Le Conseil Départemental de Paris demande aux associations de terrain de transmettre des informations préoccupantes, et d'en faire l'évaluation, ce qui ne nous est pas possible si nous voulons garder la confiance des jeunes.

Nous saluons la création à Paris d'un « Espace de Solidarité et d'Insertion » pour les familles à la rue, nous essayons d'y orienter les familles. Ce travail de sas entre la rue et le droit commun est indispensable.

Sur Lyon, il faudrait pour avancer contacter les associations de Protection Spécialisée pour voir comment elles pourraient travailler avec ces enfants, la difficulté étant que la Protection Spécialisée est très territorialisée, alors que ces enfants sont très mobiles. Il faudrait que le cadre d'intervention de la Protection Spécialisée évolue pour mieux s'adapter à ce public.

#### 4. Freins et facilitateurs de l'insertion vus par les personnes elles-mêmes : résumé de la table ronde

##### Table ronde avec les personnes concernées : comment et pourquoi ?

Dès l'origine du projet il a été décidé de faire activement participer au colloque des personnes ayant habité en bidonville, et connaissant aujourd'hui des situations relativement « stabilisées », au moins pour ce qui est du logement. Il s'agissait d'une première pour l'association C.L.A.S.S.E.S.

Notre volonté était de **dépasser le simple témoignage** pour que les personnes puissent apporter leur regard sur les dispositifs d'insertion, les acteurs qu'elles rencontrent, les difficultés auxquelles elles se sont confrontées, les « facilitateurs » dans l'accès aux droits. Il s'agissait d'apporter **un regard complémentaire et forcément différent** de celui des acteurs – professionnels et bénévoles – qui travaillent auprès des personnes. Il s'agissait également de mettre en avant les ressources des personnes, leurs capacités à surmonter les difficultés et à établir des stratégies d'accès aux droits. Enfin, notre volonté était de démontrer **l'importance et la pertinence de la propre parole des personnes, trop souvent ignorée malgré les nombreux discours sur la « participation »**.

Une dizaine de personnes a été identifiée, en fonction de leur situation, de leur capacité supposée à intervenir devant un public nombreux, et en s'assurant du fait qu'une telle intervention ne risquait pas de les « mettre en danger » au regard des démarches en cours. **Deux réunions de préparation** ont été organisées avec l'ensemble de ces personnes : une première pour présenter le projet de colloque, et - sur base d'un échange assez libre – identifier les thématiques que les personnes souhaitaient aborder, en fonction de leur parcours. La seconde réunion pour resserrer le nombre de thématiques et préciser qui interviendrait sur quel sujet. Ces réunions extrêmement riches ont nécessité un fort investissement en temps et coordination. Au-delà des bénévoles de CLASSES avait été sollicité un chercheur pour faciliter les échanges et apporter un regard extérieur. Afin de ne pas trop influencer la parole des personnes, il fut également décidé que l'animation de la table ronde serait assurée par une personne extérieure à l'association, bien que connaissant son activité, présent lors des réunions de préparation.

Sur la dizaine de personnes impliquées dans la préparation du colloque, quatre ont effectivement participé à la réunion. Quatre autres personnes avaient entre temps trouvé du travail et n'étaient plus disponibles le jour du colloque.

- Deux intervenants, R. et A., (l'une présente en France depuis 11 ans, l'autre depuis 3 ans) ont notamment habité sur le bidonville de la Feyssine à Villeurbanne. A l'expulsion du site, elles ont



chacune intégré un logement à Villeurbanne dans le cadre du projet I2E<sup>6</sup>, l'une avec son mari, l'autre avec son épouse et leurs enfants.

- M. a vécu plusieurs années entre des hébergements chez des tiers, la rue, des porches d'église. Arrivée en France en 2011 en raison d'un problème de santé de l'un de ses enfants, elle occupe aujourd'hui un logement social (via l'ALPIL<sup>7</sup>) et travaille comme aide-ménagère auprès de plusieurs employeurs individuels.
- I., encore mineure, a vécu dans la rue et dans une voiture pendant plusieurs mois. Elle vit actuellement en foyer avec sa famille.

## Retour sur les principales thématiques abordées

### a. Sur la scolarisation

#### Les intervenants soulignent les difficultés liées aux conditions de vie

Les enfants se sentent différents des autres à cause de problèmes d'hygiène, d'habillement, ils sont gênés, le disent à leurs parents. Même s'ils aiment l'école, ils peuvent être amenés à la quitter pour ces raisons. Quand la précarité perdure pendant des années, les parents ont peur pour la scolarité de leurs enfants.

#### et aux expulsions répétées de lieu de vie

Ces expulsions obligent les enfants à changer souvent d'école, et provoquent des interruptions de parcours scolaire ; R. qui a subi une dizaine d'expulsions témoigne de la violence des expulsions répétées sur les enfants. Les intervenants mentionnent également la déscolarisation due à l'anticipation de ces expulsions.

#### Sur la scolarisation des jeunes filles

Certains parents par tradition marient les filles très jeunes, dès qu'elles ont un petit ami. La jeune fille rejoint alors généralement la belle-famille. Mais chaque famille est différente, ces pratiques ne sont pas généralisées, et tendent à se réduire. Aujourd'hui, beaucoup pensent que les jeunes doivent faire des études. L. mentionne les deux sœurs dans sa classe qui ont arrêté l'école lorsque la plus grande est tombée enceinte. Par contre, elle-même souhaite poursuivre ses études, avoir un diplôme et ne se marier qu'après.

#### La volonté, facteur de réussite

Les deux intervenantes ayant été scolarisées en France alors qu'elles vivaient en bidonville ou à la rue tiennent à insister sur l'importance de la volonté, à la fois des enfants et de leurs parents. Ainsi selon I. : *« les autres disent que c'est trop compliqué d'aller à l'école quand on dort dans une voiture ou à la rue, c'est vrai, j'ai vécu des temps difficiles, mais je vivais avec ma famille, ça m'a aidé à aller plus loin, je n'avais pas envie de rester dans une voiture toute ma vie. Si tu ne progresses pas, tu n'auras rien ! Je vais avoir mon CAP cuisine, c'est ça que je veux, c'est bien d'avoir un diplôme. »*

### b. Sur le parcours d'insertion

#### La difficulté, l'attente

Comme cela avait été souligné auparavant par Louis Bourgois dans sa présentation de l'étude TRAJECTOIRES, de nombreuses familles peuvent vivre de longues années en squat ou bidonville sans aucun contact avec des travailleurs sociaux. C'est ce que les auteurs de l'étude ont appelé la « phase grise ».

---

<sup>6</sup> I2E : programme d'Insertion par l'Ecole et par l'Emploi mentionné précédemment

<sup>7</sup> ALPIL : Action pour l'insertion par le logement

Lorsque des liens sont établis, les démarches paraissent longues, et parfois vouées à l'échec : « *c'est très long, il faut attendre, on nous dit qu'on n'est pas les premiers, que d'autres ont plus besoin que nous* » ; « *Ils n'ont rien à nous proposer, même pas juste une chambre pour la famille, il faut attendre* » « *Mes parents ont vécu 10 ans à la rue avant d'avoir une proposition d'hébergement, c'est trop long* ». Cependant, les intervenants soulignent l'importance de continuer les démarches : « *il ne faut pas te laisser abattre, il faut demander de l'aide* », mais aussi d'être soutenus par les travailleurs sociaux : « *On a besoin qu'on nous donne du courage, qu'on nous dise qu'on va y arriver, et qu'on ne nous dise pas que rien n'est possible* ». « *C'est facile à raconter, mais ce n'était pas facile à vivre.* »

### **Le besoin d'aide et les attentes vis à vis des travailleurs sociaux et des accompagnants**

Les intervenants sont longuement revenus sur les liens avec les travailleurs sociaux et accompagnants, avec des propos parfois marqués par une certaine méconnaissance des contraintes et du rôle des assistants sociaux notamment. Cependant, est apparu également une intériorisation de certaines de ces contraintes, et de ce que les travailleurs sociaux sont en mesure ou non d'effectuer. « *Je ne dis pas qu'ils doivent nous trouver un appartement, mais ils doivent nous expliquer ce qu'on doit faire, nous pousser. On est étrangers, on ne sait pas, on est d'un autre pays, où il y a d'autres règles* » ; « *Beaucoup croient qu'on se débrouille tout seul, mais ce n'est pas vrai.* »

Les intervenants sont également revenus sur la difficulté d'établir un dialogue permettant de faire saisir l'ensemble de leur situation. Ces difficultés peuvent être liées à la **non maîtrise de la langue, qui représente un obstacle majeur** : « *Pendant 10 ans je n'ai pas su m'exprimer bien, claire, avec les assistantes sociales, et cela me faisait perdre beaucoup de confiance en elles et en moi* » ; « *Il faut bien parler à l'assistante sociale pour qu'elle te comprenne, et comprenne que ce n'est pas si facile.* ».

Par ailleurs, certains intervenants ont exprimé une certaine incompréhension devant la disparité de traitement d'un territoire à l'autre (en Maison du Rhône notamment) : « *plusieurs AS de Vénissieux m'ont dit qu'elles ne pouvaient pas m'aider, et quand j'ai dit que je connais une AS de Lyon qui a aidé des familles, on m'a dit : ici, on n'est pas à Lyon* ».

Enfin, tous ont témoigné que l'aide apportée par une ou plusieurs personnes avait joué un rôle clé dans leur parcours d'insertion. Ils ont cité des travailleurs sociaux, enseignants, professionnels de la santé, des structures d'insertion par le logement et par l'emploi, des bénévoles de CLASSES ou de Médecins du Monde. Pouvoir identifier une personne de confiance, quel que soit son statut, est essentiel. Ceci rejoint les conclusions de l'étude de Trajectoires présentée précédemment, qui met l'accent sur le fait que, dans le discours des personnes, **leur parcours d'insertion est très souvent « incarné » à travers une personne** avec qui des liens étroits se sont créés.

### **Complémentarité entre professionnels, bénévoles et personne accompagnée**

Plusieurs intervenants à la table ronde mettent en avant le fait que certaines démarches n'ont pu aboutir que grâce à un travail en commun de plusieurs acteurs. M. décrit ainsi comment le travail concerté entre l'assistante sociale de la MDR, la bénévole de Classes et l'association ALPIL ont abouti finalement à son logement en appartement, l'assistante sociale ayant assuré le montage et suivi du dossier, et la bénévole les accompagnements physiques aux rendez-vous. La famille d'I., elle-même étant accompagnée par C.L.A.S.S.E.S. pour sa scolarité, a ensuite été prise en charge par l'équipe de professionnels du collège qui l'a soutenue au quotidien, et les a aidés à obtenir un hébergement d'urgence. Ce travail en complémentarité est un fort marqueur sur l'ensemble des parcours, aucune solution pérenne n'étant le fruit d'une seule intervention.

Plusieurs intervenants soulignent la place particulière du bénévole : il rencontre les familles sur leur lieu de vie, n'a pas les contraintes horaires d'un professionnel, peut continuer à suivre les familles après leur déplacement sur une autre commune. « *G. m'a aidée pour aller à l'école, elle est venue tout*

*le temps nous voir, et E. aussi, nous a écoutés, demandait si tout se passait bien à l'école* ». Cette valorisation des bénévoles et de certains professionnels d'associations comme Médecins du Monde semble surtout lié à deux dimensions : d'une part les **visites régulières de ces acteurs dans les lieux de vie des personnes**, permettant une prise en compte de l'ensemble des contraintes quotidiennes ; d'autre part la **continuité du suivi** malgré les expulsions, dans la mesure où ces associations ne sont pas sectorisées.

### **Les préjugés**

Sans que ceci ne soit central dans les propos, certains intervenants sont revenus sur certains préjugés qu'ils ont pu ressentir au cours de leur parcours. Par exemple, concernant l'accès au logement, la crainte exprimée par les acteurs ou par les voisins que le logement soit « envahi » par la famille élargie. I. : *« La vérité, c'est qu'on aime notre famille, mais si on a un logement, on ne va pas y vivre tous ensemble ! »*.

### **c. Sur l'accès à l'emploi**

L'accès à l'emploi est une **étape centrale dans les parcours d'insertion**, à la fois en termes de revenus mais aussi d'accès aux autres droits, ou de stabilité psychologique et familiale. A noter que cet accès à l'emploi était fortement limité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, du fait des « mesures transitoires » mises en place par la France et interdisant l'accès à la plupart des emplois aux citoyens roumains et bulgares. La plupart des intervenants de la table ronde semblent dans un certain entre-deux, leurs emplois étant soit temporaires (CDDI, CDD, souvent à temps partiel), soit relativement fragiles car liés à des réseaux interpersonnels (activité d'aide-ménagère chez des particuliers).

L'un des intervenants de la table ronde, qui vient de trouver un CDDI au sein d'une entreprise de nettoyage revient sur son parcours en matière d'accès à l'emploi, et sur les recherches effectuées avec l'appui du programme I2E dans lequel il est intégré. *« Je suis passé dans les intérim, partout, il fallait la fiche de liaison Pole Emploi, je ne trouvais pas de travail tant que je ne l'avais pas, dès que j'ai eu cette fiche, c'était bon »*. Cette intervention amène des précisions de la part de Benoit Aurenche, responsable de ce programme. Il confirme que les adultes n'étaient au départ pas inscrits à Pole Emploi, selon la décision de la préfecture, du fait d'un accompagnement spécifique à l'emploi au sein même du programme. Ils en recevaient seulement les offres non pourvues. Mais ils ont besoin de la fiche IAE fournie par Pole emploi pour travailler avec les entreprises d'insertion. *« L'idée n'est pas de couper les gens dans leur élan s'ils ont envie de s'insérer et d'avoir accès à ces dispositifs. Si quelqu'un comme A. fait ces démarches seul et avec son réseau, nous le soutenons. »*

R. revient quant à elle sur **l'importance des Missions Locales**, qui accompagnent les jeunes vers l'emploi, via notamment des formations en lecture et écriture du français.

Louis Bourgois souligne l'importance, pour les acteurs accompagnant les personnes, de consolider leur expertise sur ce champ de l'emploi, qui demeure souvent limitée.

### **d. Les intervenants de la table ronde ont tenu à conclure en s'adressant directement au public**

Sans que ce ne soit prévu, les participants à la table ronde ont tenu à conclure ce moment :

M. : *Il ne faut pas oublier ceux qui sont encore à la rue, qu'est-ce qu'on fait pour eux ?*

*Merci de ne pas juger les personnes, toutes les personnes que vous voyez et ne connaissez pas !*

R. : *le plus important, c'est si vous nous avez compris. On vous a dit la vérité ; peut-être que vous avez compris, imaginé, comment on vit sans aucun revenu.*

I. : *Je me sens bien parce que je me suis exprimée, en face de vous. Je vous ai dit toute la vérité, même si elle est bizarre... C'est ça la vie !*

## Retour critique sur la table ronde

Lors du colloque, **cette table ronde a provoqué de nombreuses réactions, extrêmement diverses** : dans le questionnaire en ligne auquel ont répondu 34 personnes, les retours sont très tranchés : si beaucoup saluent la qualité et l'importance de cette prise de parole, d'autres évoquent un malaise quant à certains propos, voire un sentiment d'instrumentalisation de la parole des personnes. Certains commentaires mentionnent un supposé parti pris du facilitateur de la table ronde, consistant à influencer les participants dans leur critique des « assistants sociaux » dans leur ensemble. En parallèle, le rôle des bénévoles, ceux de C.L.A.S.S.E.S particulièrement, a été à plusieurs reprises mis en valeur. Pour notre part, tout en rejetant toute intention d'instrumentalisation de la part de l'animateur, nous concluons que les enjeux et contraintes de l'animation ont peut-être été sous-estimés, malgré un important travail de préparation. Cette première expérience a fait ressortir l'immense difficulté à animer un échange réunissant des personnes s'exprimant parfois avec difficulté en français (ce qui ne leur permet pas toujours de s'exprimer avec toutes les nuances et précisions qu'ils souhaiteraient), n'ayant aucune habitude de prendre la parole en public, et vivant des situations individuelles extrêmement complexes. Par ailleurs, - et c'est là une des conclusions importantes de cette journée, ils ne maîtrisent pas forcément l'organisation du travail social en France, les cadres institutionnels à l'intérieur desquels agissent les différentes personnes qu'ils sollicitent : professionnels, élus, bénévoles. Le travail souterrain, administratif, réalisé par les travailleurs sociaux, leurs marges de manœuvre, missions, cadre d'intervention, sont mal connus. La complexité et la sensibilité des sujets abordés rendaient particulièrement difficile l'exercice, et ont pu mener à certaines maladresses.

Nous regrettons que ces contraintes aient pu brouiller ou ne pas rendre plus accessibles certains propos extrêmement pertinents et riches tenus par les personnes. Nous retenons cependant que cette table ronde a permis à de nombreux participants de mesurer certaines contraintes vécues par les personnes, et d'entendre leur perception du contexte et des interventions sociales.

Des retours des participants et des échanges ultérieurs en équipe, nous retenons les pistes suivantes, si cet exercice de participation directe des personnes devait être reconduit :

- Prévoir un système souple de traduction permettant aux personnes qui le souhaitent d'apporter des précisions dans leur langue d'origine.
- Favoriser un travail en petits groupes avec des participants et des personnes concernées, afin de permettre un échange plus approfondi sur certains sujets, et une prise de parole plus équilibrée.
- Au lieu d'une table ronde réunissant uniquement des personnes concernées, favoriser des échanges entre une personne et un intervenant, sur un thème précis, ceci nécessitant une préparation importante et des rencontres en amont.
- Intégrer des intervenants sociaux (assistants sociaux notamment) au travail de préparation.

## 5. Pistes de réflexion et de travail évoquées lors du débat de fin de journée

Ce colloque, au-delà des enjeux de connaissance sur les parcours et difficultés d'insertion des personnes vivant en bidonville, avait pour objectif d'identifier des pistes d'action concrètes. Voici un résumé des principales contributions et propositions, dont certaines ont été réfléchies par l'équipe de C.L.A.S.S.E.S. après le colloque, sur la base des échanges.

### Formation des enseignants

#### ***Principaux constats et réflexions apportés par les participants au colloque***

Des échanges avec la salle sont ressortis les éléments suivants :

- Les **assistantes sociales scolaires** jouent un rôle de lien entre familles et enseignants, qui peuvent être démunis devant certaines situations.
- Les enseignants développent des ressources pour faciliter l'intégration de l'enfant, par un accueil et une prise en charge spécifique. Certains vont rencontrer les parents sur leur lieu de vie.
- Beaucoup d'enseignants sont déjà sensibilisés. Il y a de la bienveillance dans les écoles.
- Les **associations de parents d'élèves** se sont beaucoup mobilisées pour les familles en difficulté. Elles peuvent aussi jouer un rôle de relais entre enseignants et parents.

#### ***Propositions et pistes d'actions***

1. Intégrer à la formation des enseignants des éléments sur les conditions de vie des enfants, sur la prise en charge des enfants « différents ».
2. Organiser des visites d'établissement, des temps de rencontre avec les parents, pour favoriser l'intégration des familles migrantes.

### Information aux droits et accès aux droits

#### ***Principaux constats et réflexions apportés par les participants au colloque***

Durant les échanges les questions suivantes sont apparues :

- Comment faire évoluer nos pratiques, afin que les personnes suivies puissent mieux se saisir des informations sur leurs droits ?
- Comment favoriser l'insertion par un meilleur accès aux droits ?
- Comment trouver des médiateurs pour accompagner les familles dans les démarches de soins, notamment pour les enfants (orthophonie, dentiste, CMP,..) ?

#### ***Propositions et pistes d'actions***

3. Produire un document accessible sur les principaux dispositifs et droits existant, en s'appuyant sur des ressources existantes, et mis à disposition de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des personnes.
4. Renforcer les actions communes de médiation.

## L'accueil des jeunes enfants

### **Principaux constats et réflexions apportés par les participants au colloque**

La question de l'accueil des tout-petits, avant l'âge scolaire, est revenue plusieurs fois dans les échanges.

- L'expérience de CLASSES – qui s'efforce de scolariser les enfants dès la maternelle – montre que l'enfant de trois ans est souvent considéré comme un tout petit, que la séparation n'est pas facile, surtout à cause de l'insécurité du lieu de vie. La précarité incite à rester ensemble, à protéger ses enfants. Le passage à l'école nécessite un accompagnement. Les parents ne connaissent pas la maternelle, ne savent pas que c'est adapté aux petits, ils n'ont pas confiance. Cependant, de plus en plus de petits sont scolarisés.
- Les PMI qui sont en contact avec les familles et viennent sur les lieux de vie peuvent favoriser la garde des petits et l'entrée en maternelle.

### **Propositions et pistes d'actions**

5. Inciter et accompagner les parents aux journées « portes ouvertes en maternelle » organisées au sein des écoles, afin de réduire leurs appréhensions.
6. Continuer à développer les ateliers animés par des étudiants EJE (éducateurs jeunes enfants) sur le programme I2E pour les tout-petits, et les élargir à d'autres familles.

## Partenariat entre structures et formation des professionnels et bénévoles

### **Principaux constats et réflexions apportés par les participants au colloque**

Les échanges pendant et autour de ce colloque soulignent l'importance de :

- Reconnaître et utiliser l'expertise des personnes qui sont sorties de la précarité.
- Faire connaître leurs conditions de vie, d'arrivée en France, leurs stratégies de survie.
- Mieux comprendre les freins, les craintes des uns et des autres, travailler sur les représentations.
- Former les familles sur le fonctionnement des institutions.
- Faire réfléchir ensemble bénévoles et professionnels sur leur positionnement et sur leur travail en partenariat.
- Ce colloque s'intitule « sortir des bidonvilles », mais peut-être faut-il que davantage de professionnels « entrent dans les bidonvilles » ?

### **Propositions et pistes d'actions**

7. Développer un module de formation co-construit et co-animé par un groupe mixte travailleurs sociaux, chercheur et familles en situation précaire, afin de permettre une meilleure connaissance réciproque. Proposer ce module dans les écoles de Service Social, où peu de formations abordent la grande précarité, les squats ou les bidonvilles.

## Protection de l'enfance

### **Principaux constats et réflexions apportés par les participants au colloque**

La présentation de Guillaume Lardanchet et les échanges qui ont suivi ont fait ressortir le manque de connaissance et de prise en compte, sur l'agglomération lyonnaise, des situations de danger et d'exploitation des jeunes vivant en squats et bidonvilles.

### ***Propositions et pistes d'actions***

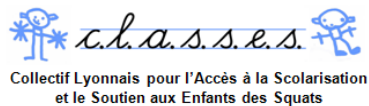
8. Avec l'appui technique de Hors la Rue, faire un diagnostic précis de la situation lyonnaise concernant les mineurs en errance et en situation – ou danger – de traite et d'exploitation.
9. Sur base du diagnostic, envisager des solutions concrètes pour les jeunes n'ayant pas accès aux dispositifs de protection ni de formation.
10. Ouvrir un lieu d'accueil pour les ados qui ont quitté l'école, avec un apprentissage du français et une aide à l'insertion socioprofessionnelle, en lien avec les acteurs existant, dont les Missions Locales et l'Education Nationale.

## **Remerciements**

**Nous remercions tous les participants à ce colloque, ainsi que les intervenants sans lesquels le débat n'aurait pu s'engager.**

**Nous remercions aussi très vivement l'Ecole Santé Social du Sud Est qui nous a accueillis, a encouragé ce projet et en a grandement facilité l'organisation.**

Document publié en février 2017



C/O Ligue des Droits de l'Homme 34 cours de Verdun 69002 Lyon

Tel 06 63 79 23 62 Mail : [classes069@gmail.com](mailto:classes069@gmail.com) [classes069.blogspot.fr](http://classes069.blogspot.fr)